

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur

À GEX (01170 - Ain) 31, voie romaine, Lot 2 de la copropriété dénommée

« Les cottages de Tougex » : Une maison individuelle mitoyenne
d'une superficie loi CARREZ de 103,99 m² et le droit à la
jouissance exclusive du sol d'assiette de la maison et du terrain
attenant, le tout d'une superficie d'environ 268 m².

MISE À PRIX : 125 000 €uros (cent vingt-cinq mille euros)
(outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

ADJUDICATION LE MARDI 17 NOVEMBRE 2020 à 14 HEURES

A l'audience du Juge de l'exécution près le tribunal TRIBUNAL JUDICIAIRE de BOURG EN BRESSE (01), Palais de Justice,
32, Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE, salle des criées.

Cette vente est poursuivie à la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, société coopérative de banque populaire à forme anonyme et capital variable au capital minimum de 80 977 245,00 €, inscrite au RCS de LYON sous le n° 605 520 071, dont le siège social est 4, Bd Eugène DERUELLE 69003 LYON, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat la SCP REFFAY & ASSOCIES, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété situé à **GEX (Ain), 31 Voie Romaine - dénommé « Les Cottages de Tougex »**, cadastré **section AM n° 1, (0a 54ca) et section AM n° 2, (97a 54ca)**, lieudit « en caboue », **le lot 2, savoir :**

- Une maison individuelle mitoyenne portant le numéro 2 sur le plan des lots, jumelée avec la maison n° 1, d'une superficie privative loi CARREZ de 103,99 m² selon certificat de mesurage de la SARL BATIMEX, comprenant :
* au rez-de-chaussée : hall, cuisine pourvue d'une cuisine équipée, séjour, dégagement, cellier avec placard sous l'escalier, WC,
* à l'étage : dégagement, trois chambres avec placard mural,

une chambre parentale avec salle de bains, une salle de bains, un WC,

* attenant au rez-de-chaussée, un garage d'environ 21,30m²
- **Le droit à la jouissance exclusive** du sol d'assiette de la maison et du terrain attenant, le tout d'une superficie d'environ 268 m².

(Place de parking extérieure et jardin)

Avec les 612/10 000^e des parties spéciales aux maisons d'habitation. Et les 382/10 000^e de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le bien est libre de toute occupation.-

Visite des lieux sur place le 5 novembre 2020 de 10 heures à 11 heures par la SELARL AHRES, huissiers à BOURG EN BRESSE.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de l'Ain, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain. Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° 20/00030) et sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES : www.reffay-avocats.com, rubrique vente aux enchères